Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/01/2024

Produit sans marque rappelle Munsters fermiers au lait cru



- Noms des modèles ou références concernés : **Munsters fermiers au lait cru**
- Marque : **Produit sans marque**
- **Lot 13/12/2023 Date limite de consommation 17/01/2024**
- Date début/fin de commercialisation : **du 27/12/2023 au 11/01/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Il s'agit d'une photo générique du produit et non d'une photo réelle du produit faisant l'objet du rappel.**
- Zone géographique de vente : **Ventes sur les marchés de Noël**
- Distributeurs : **Vente directe par SARL DE LA SOULTZERSMATT**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 17 mars 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre